



# Saint-Pierre 2000

Avril 2008

## Le Comité de Quartier vous informe...

### LE MOT DU PRÉSIDENT

#### Le mot du Président

*L'assemblée générale pour faire le bilan de l'année 2007 vient de se dérouler. Élu de nouveau Président, j'ai le plaisir d'accueillir six nouveaux membres qui viennent renforcer notre conseil d'administration.*

*En mars, c'est une nouvelle équipe que nous avons vu arriver à la mairie et le changement s'est aussi effectué au niveau de notre canton avec Sarah Thuilliez, dorénavant notre Conseillère Générale.*

*Pour le comité, c'est la continuité dans le travail de lien au sein du quartier et de porte parole privilégié entre les élus et vous tous et toutes, les citoyen(ne)s de notre quartier.*

*Le président,  
Didier Soyer.*

Le 17 mai,  
notre repas dansant  
avec l'orchestre  
Guillaume Pruvost.

Prix : 20 €

Réservation obligatoire :  
à la bijouterie Saint Pierre  
à la pâtisserie Saint Pierre.

Le 7 juin,  
nous organisons un loto  
avec les écoles  
Saint Pierre - Vincensini  
afin de financer  
les classes découvertes.

Venez nombreux,  
ils seront heureux

Le 8 mai,  
nous vous proposons  
un voyage à Londres  
à 60 euros pour les adhérents.  
Inscription obligatoire  
à la bijouterie  
ou à la pâtisserie Saint Pierre

### C'EST DU PASSÉ

Nous avons eu un « Lundi de proximité » avec les élus de la ville et les commerçants du quartier. Vous avez pu vous exprimer pendant la réunion publique et nous continuons de suivre les points abordés.

L'harmonie Saint Pierre, cette Demoiselle de 114 printemps, s'est vu offrir un espace musical derrière la salle municipale au 93 rue Valentin Haüy. Ce lieu musical va permettre à notre harmonie de continuer de progresser pour notre plaisir et de représenter dignement à l'extérieur, son quartier, sa ville.

La deuxième phase des travaux pour le transport rapide dans notre quartier est terminée. Depuis fin février, la ligne 88 part du quartier nord et se rend directement à la gare sans détour et nous avons retrouvé notre 3 si cher à nos citoyen(ne)s qui se rendent quotidiennement au cimetière de notre quartier.

### SOMMAIRE

Le mot du Président  
C'est du passé  
L'AG 2007  
Les commissions  
Les réunions publiques  
Les actions événementielles  
Les voyages  
Les dossiers en cours  
L'éco-quartier  
Les astuces de M. Truc  
Les médicaments  
génériques  
Un et Deux  
Le bulletin d'inscription  
Faites le savoir au Président  
Comment rester en contact ?  
Adhésion

Une assemblée générale pour terminer une année et en commencer une autre mais une continuité dans le travail. Tous les rapports ont été acceptés à l'unanimité et le quitus a été donné à la trésorerie. L'élection des nouveaux membres et le renouvellement des sortants ont permis la composition du conseil d'administration et du bureau suivant :

Président :	Didier SOYER,	
Vice présidence :	Jeannine MAUDUIT,	Raymond GAFFET,
Secrétariat :	Karole MARTIN,	Katia D'HAILLECOURT
Trésorerie :	Agnès MERCIER,	Marcel CARDON,
Site internet	Nicolas DELCOURT	
Membres :	Edith AVOUME, Emmanuelle GUFFROY, Gabriel LABAT, Claude LECUREUX, Louise ROMAGNOLI	Marie Paule COULLIER, Jean Paul JUMEL, Marie Renée LABAT, Jean MESSUVE, Edouard VILLAUTREIX

Pour terminer la soirée, c'est autour d'un buffet froid que nous nous sommes retrouvés afin de faire mieux connaissance et d'échanger nos idées.

## LES COMMISSIONS DU COMITÉ DE QUARTIER

Pour chaque commission, il vous est donné le prénom de la personne référente.

Commission Journal : Didier et son Equipe

Il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres du quartier et est disponible chez certains commerçants. Pour les adhérents qui n'habitent pas le quartier, il leur est envoyé par la poste.

Si vous ne recevez pas le journal alors que vous habitez le quartier Saint Pierre ou que vous êtes adhérents, prévenez-nous !

Si vous désirez recevoir le journal alors que vous n'habitez pas le quartier, contactez nous !

Commission Social, Sécurité et Accessibilité : Marie-Paule

Elle se réunit et vous attend chaque premier lundi de 19h à 20h et mercredi de 18h à 19h de chaque mois. Elle écoute vos idées, vos doléances, vos joies, vos peines et vous guide dans vos démarches.

Commission Rederie : Jeannine, Agnès et Jean Paul

La réderie 2008 se déroulera le dimanche 31 août. Les riverains sont prioritaires pour réserver leur façade lors des premières permanences. Le prix est toujours de 4 € le mètre et la vente de neuf est interdite.

Commission Scrabble :

Jean Paul

Pour jouer au scrabble ensemble, nous vous attendons tous les jeudis à partir de 14 h dans la salle Cordier, rue Cordier au dessous de l'église. Denise, notre maître des jeux vous initiera et ensemble vous vous perfectionnerez.

Commission Gym douce :

Edouard

Avec Françoise, tous les jeudis de 18h30 à 19h30 dans la salle Cordier, rue Cordier, un peu de gym douce pour faire travailler les articulations et détendre muscles et ligaments. Tout cela dans la bonne humeur.

Commission Marche :

Marie Renée, Gabriel et Agnès

Le 3ème dimanche de chaque mois le départ se fait à 9h de la place Béliador, au bas de la rue Catherine de Lice. Ces marches sont parfois agrémentées de commentaires sur les sites bordant le circuit.

Le mardi, c'est à 9h, du parvis de l'église que vous partirez pour 2 heures de découverte en toute tranquillité.

Commission Tennis de table :

Gabriel

Le vendredi, au 93 rue Valentin Haüy, Clémence vous attend pour jouer au tennis de table. A partir de 17h30 c'est la rencontre des 7 à 12 ans. A 18 h, ados et adultes rivalisent de pugnacité dans la bonne ambiance. Nous vous demandons un certificat médical et des chaussures de sport pour pouvoir participer.

Commission Voyages :

Agnès

Se reporter à l'article « Voyage » sans oublier notre affichage au 104 chaussée Saint Pierre.

Commission atelier mémoire :

Agnès

Marie Noëlle vous entraîne à faire travailler votre mémoire chaque vendredi de 14h à 15h30 dans la salle Cordier, rue Cordier. La mémoire est une chose qui s'use si nous ne nous en servons pas. Venez nous rejoindre, cela ne peut que vous être profitable. Il n'y a pas de barrière d'âge. De tous les âges nous vous attendons.

D'autres commissions comme « Entraide des voisin(e)s », « retraite », « ludothèque » et « ados » vont bientôt voir le jour. Pour des raisons de responsabilité et de sécurité, nous devons nous renseigner sur les obligations et devoirs.

## LES RÉUNIONS PUBLIQUES

Nos réunions se déroulent chaque premier lundi de chaque mois au 93 rue Valentin Haüy à partir de 20 heures. Elles sont ouvertes à toutes et tous.

Chacun peut prendre la parole pour s'exprimer librement. Si nous ne pouvons pas vous apporter une réponse dans l'immédiat, elle vous sera donnée personnellement dans les plus brefs délais et annoncée à la réunion suivante.

Venez prendre la parole pour une vraie démocratie locale participative

Lundi 2 mai, avec l'UFC Que Choisir, nous parlerons de l'arnaque dans la vie de tous les jours.

Lundi 2 juin : avant la période des congés annuels vous viendrez réviser le code de la route avec les Inspecteurs du permis de conduire. Dans les mêmes conditions que le jour de l'examen vous passerez un test du code la route. Complètement anonyme, vous vous auto corrigerez et pourrez poser vos questions.

## LES ACTIONS ÉVÉNEMENTIELLES

Samedi 17 mai : repas dansant avec l'orchestre Guillaume Pruvost rue Valentin Haüy, inscription obligatoire. La soirée avec le repas est au prix de 20 €. Le menu est composé d'une entrée, d'un plat froid, du fromage et d'un dessert. L'apéritif et le café vous sont offerts,

Samedi 7 juin, c'est un loto au profit de l'école primaire Saint Pierre Vincensini. Les bénéficiaires permettront aux élèves de partir en classe découverte. Ouverture des portes à 18 h 30 et c'est au 93 rue Valentin Haüy, bientôt nos affiches en vitrine des commerces. (Sèche linge, VTT, lecteur de DVD, micro onde, téléphone portable, etc... sont à gagner)

Dimanche 29 juin : Repas de rue avec le comité Colvert Berlioz. Il se déroulera sur la zone engazonnée à l'intersection des rues Robert Schuman, Winston Churchill et Delalande. Vous apportez votre repas, vos chaises et pourquoi pas votre table, nous vous offrons l'apéritif et mettons tout en commun. Pour se rencontrer et ne pas rester seul, osons vivre un bon moment ensemble.

Dimanche 31 août, sera le jour de notre réderie, toujours au prix de 4 € le mètre linéaire, les riverains de cet événement seront prioritaires sur la réservation de leur façade.

## LES VOYAGES

8 mai : voyage à Londres 60 € pour les adhérents 65 € pour les autres. Départ 4h30 par l'eurotunnel, retour vers 23h30 par le bateau. Inscription obligatoire ainsi que la pièce d'identité ou le passeport. Pour les mineurs, une autorisation de sortie de territoire est à demander à l'hôtel de police ou en mairie si il est accompagné par une personne différente des responsables légaux. La monnaie est la livre sterling, l'euro est accepté dans beaucoup de commerces.

Dimanche 6 juillet, c'est à « Le Tréport » que nous vous emmenons, le voyage est de 14 € pour les adultes et de 10 € pour les enfants jusque 12 ans adhérents à l'association, et de 20 € pour les autres.

Dimanche 3 août, voyage à Quend, gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans ainsi que pour les personnes de plus de 65 ans, 5 € pour les adhérents, 10 € pour les habitants de Saint Pierre et 15 € pour les autres.

## LES DOSSIERS EN COURS

Nous vous parlerons prochainement des nos dossiers en cours. Ces dossiers importants pour le devenir de notre quartier sont :  
l'aménagement de la chaussée Saint Pierre en incluant le parvis de l'Église,  
la mise en place d'un stationnement de type « zone bleue »,  
faciliter et sécuriser le déplacement à vélo,  
l'installation d'un marché alimentaire  
l'accessibilité du quartier aux personnes à mobilité réduite.

Pour tout cela, nous attendons des rendez-vous avec la nouvelle équipe municipale pour continuer de travailler en collaboration avec les acteurs et les décideurs.

Faisons de notre quartier Saint Pierre, un quartier où il fait bon vivre aujourd'hui et demain, un quartier que nous voulons préparer pour nos enfants. Faisons de notre quartier un éco-quartier ! Mais qu'est-ce qu'un éco-quartier ?

Concevoir un éco-quartier, c'est cesser de considérer le sol comme un simple actif à valoriser à court terme, mais l'envisager comme un bien non renouvelable dont on assure l'économie, la cohérence, et le devenir.

C'est penser les extensions urbaines d'aujourd'hui comme le patrimoine de demain.

C'est appréhender le cadre de vie des habitants actuels comme étant celui des générations futures.

C'est savoir que l'énergie est précieuse ; que les territoires, l'eau, l'air, le climat ont leurs logiques propres, qu'ils sont indispensables à nos vies mais que si on ne s'inscrit pas dans leur logique, ils constituent aussi un risque.

C'est comprendre que la proximité est une richesse et une valeur pour les habitants.

10 principes pour accompagner l'action de tous les acteurs, pour expliquer que les pratiques d'hier ne sont plus pertinentes, pour guider l'action dans une époque charnière :

Une nouvelle façon de penser et d'agir

Organiser les déplacements

Dessiner un quartier cohérent

Eco-aménagement, éco-construction, éco-rénovation

Maîtrise d'ouvrage – maîtrise d'œuvre

Gérer la croissance urbaine

Localiser l'éco-quartier

Repenser l'habitat

Organiser la gouvernance

Le droit au service du projet

(source : ecoquartiers du MEEDDAT)

Le quartier Saint Pierre, fort de son parc, de son urbanisme diversifié, de ses cœurs d'îlots, doit réagir aux mutations du modernisme.

Fort de sa démocratie locale participative, le Comité de Quartier Saint Pierre vous invite à venir tracer la voie pour l'avenir du quartier.

Lorsque la construction de nouveaux logements est réelle, ne faut-il pas penser à l'existence de crèches, à l'amélioration de nos écoles, à faciliter le déplacement, à garder nos commerces de proximité, au recyclage de nos déchets ?

Un Eco-quartier est un quartier urbain, conçu de façon à minimiser son impact sur l'environnement. Le programme Eco-quartier a pour but de promouvoir l'éco-civisme en introduisant graduellement de nouveaux comportements envers l'environnement. Les objectifs à atteindre sont :

Améliorer la propreté dans les quartiers de façon permanente

Réduire les quantités de déchets par la réduction, le réemploi, le recyclage et la valorisation.

Améliorer les espaces naturels et le patrimoine végétal

Sensibiliser les enfants dans les écoles et les citoyens en général sur l'environnement.

## LES ASTUCES DE MONSIEUR TRUC

Tâches de rouille sur le sol : pour éliminer toute tâche de rouille sur votre sol en carrelage, faïence ou sur votre terrasse, recouvrez la tâche à l'aide de sel fin et de jus de citron. Laissez agir pendant une heure, frottez et rincer. Si la tâche persiste, renouvelez l'opération.

Mauvaises odeurs dans le réfrigérateur : pour lutter contre les mauvaises odeurs dans votre réfrigérateur, il vous suffit de mettre un peu de lait dans un verre et de la laisser dans la partie haute de votre réfrigérateur. Le lait absorbe les odeurs. N'oubliez pas de changer régulièrement le lait !

## LES MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES : POURQUOI TOUT CE CINÉMA ?

Dans ce film les acteurs sont au nombre de quatre et se nomment respectivement ; Patients, Industriels, Professionnels de santé et État. L'intrigue principale tourne autour de la difficulté à maintenir un système de santé de qualité et à long terme, pour chaque Patient, dans un environnement où les dépenses s'accroissent alors que les recettes chutent. Voici en un cours résumé décrite la dépendance à l'argent d'un système géré par, et fonctionnant grâce à l'État. Chacun des Patients pris individuellement conçoit pourtant difficilement que sa santé et celle de ses proches puissent être soumis à une quelconque raison pécuniaire.

Les moyens utilisés pour maintenir le système de santé tel qu'il existe aujourd'hui sont divers et l'un d'entre eux consiste à mettre à disposition des Patients des médicaments appelés « Génériques ». Ces génériques sont les copies conformes de médicaments originaux dont les brevets des substances actives sont tombés dans le domaine public à la suite d'un certain nombre d'années d'exploitations par le laboratoire pharmaceutique qui en a fait la découverte. N'ayant plus à répercuter les coûts inhérents aux recherches, ces nouveaux laboratoires peuvent proposer à des prix inférieurs à ceux des originaux, des médicaments d'activités identiques. Un dossier d'AMM (Autorisation de Mise sur le Marché) est constitué pour chacun de ces nouveaux produits. Celui-ci comporte, entre autres chapitres, une partie qui démontre l'équivalence d'activité avec le produit original. Ce dossier est soumis ensuite à l'Agence du Médicament qui donne ou non son aval pour sa commercialisation.

Devant une boîte inconnue, le Patient n'a bien évidemment aucun moyen de contrôler la bioéquivalence et la sécurité du produit qu'il tient entre les mains, il doit « juste » garder sa confiance en l'ensemble des professionnels de santé qui sont intervenus dans son histoire depuis son élaboration jusqu'à sa dispensation. Cette démarche n'est pas aisée à faire tant les différences sont évidentes lorsqu'il regarde le produit qui lui est proposé : le boîtage, le nom, la forme et la couleur des comprimés, la transparence du blister qui les contient... Ce sont tant d'habitudes à changer, tant de crédits à redonner à chacun de ces nouveaux venus !

A l'heure qu'il est, et grâce aux efforts de l'ensemble de ses acteurs, ce film est encore en projection sur nos écrans : gageons que l'on ne verra pas de si tôt s'y afficher la fin du générique...

Et depuis peu, le tiers payant de fonctionne plus si le générique n'est pas accepté.

## UN + UN N'EST PLUS ÉGAL À DEUX

Depuis le 1er janvier 2008, 1 personne = 1 place = 1 ceinture. Le principe d'une seule personne par place équipée d'une ceinture de sécurité s'applique dans les véhicules légers jusqu'à neuf places, celle du conducteur comprise. Depuis le 29 novembre 2006, chaque enfant doit obligatoirement être attaché selon le mode le plus approprié à sa morphologie, son poids et son âge.

Un enfant de moins de trois ans doit obligatoirement être installé à une place équipée d'une ceinture de sécurité avec un dispositif spécifique de retenue homologué.

Lorsqu'un bébé est transporté à l'avant, dos à la route, dans un siège spécifiquement conçu à cet effet, le coussin de sécurité frontal (airbag) doit être obligatoirement désactivé.

Si le véhicule n'est pas équipé de ceinture de sécurité à l'arrière, un enfant de moins de dix ans est alors autorisé à voyager à l'avant, à condition d'utiliser un dispositif spécifique de retenue.

Après l'alcool et la vitesse, le non-port de la ceinture de sécurité est le troisième facteur de mortalité sur les routes en France.

Si vous désirez participer à une de nos manifestations, vous pouvez vous y inscrire en nous retournant le bulletin d'inscription ci-dessous, accompagné du règlement au 104 chaussée Saint Pierre.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire pour la manifestation suivante : .....

mon nom et prénom : .....

mon adresse : .....

mon numéro de téléphone et adresse de messagerie : .....

nombre de personnes participantes : .....

le numéro de carte des adhérents de l'association : .....

J'ai pris connaissance du règlement de l'association et je règle la totalité de la somme due, soit : .....

fait le, ..... signature,

## FAÎTES LE SAVOIR AU PRÉSIDENT !



*Faites le savoir au Président !*

*Faites nous part  
de vos remarques, idées  
doléances, satisfactions ...*

*A retourner*  
104 chaussée Saint Pierre  
03-22-43-63-52  
06-87-20-71-25

**Fort de notre démocratie locale participative, nous vous donnons le moyen de vous exprimer.**

*Il n'y a pas obligation de décliner votre identité pour que votre fiche soit prise en considération.*

Monsieur le Président, je veux vous faire savoir que : .....

Votre Nom : ..... Votre Téléphone : .....

Votre Adresse : ..... Votre Messagerie : .....

## COMMENT RESTER EN CONTACT ?

De vive voix, par nos réunions mensuelles qui se déroulent normalement le premier lundi de chaque mois au 93 de la rue Valentin Haüy à 20h00.

Lors de nos permanences au 93 de la rue Valentin Haüy le premier lundi de 19 h à 20 h et le premier mercredi de 17 h à 18 h et cela chaque mois .

Par courrier :  
Comité de Quartier  
Saint Pierre 2000  
104 chaussée Saint Pierre  
80080 Amiens

Par téléphone, fax  
avec répondeur au :  
  
03-22-43-63-52

Par messagerie électronique  
  
cq.stpierre@amiens-metropole.com

Pour connaître le comité de quartier et nos actions :

<http://www.ucq-amiens.org> - onglet : " Les comités ", choix : Saint Pierre 2000

Notre nouveau site internet : <http://cq-stpierre-amiens.fr/>

Pour que nous soyons une force représentative du quartier ! Afin de nous aider dans notre rôle de coordinateur entre les élus et vous-même ! Vous pouvez adhérer au comité de quartier Saint Pierre par l'acquisition d'une carte au prix de 8€.



Je désire adhérer au comité de quartier « Saint Pierre 2000 » et je commande une carte au prix de 8 euros par personne.

Mme Mlle M. : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Adresse de messagerie : \_\_\_\_\_

Bulletin à retourner au 104 chaussée Saint Pierre à Amiens accompagné du règlement.

La prochaine parution sera en juin avec tous les renseignements sur la rederie.